



COMMISSION D'ACCÈS
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cada

DECISION
D2020-30

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

VU le code des relations entre l'administration et le public, et notamment le livre III ;

VU l'arrêté du 17 janvier 2008 fixant le montant et les modalités d'attribution des indemnités pouvant être allouées aux membres et collaborateurs de la commission d'accès aux documents administratifs ;

DECIDE :

Article unique: Mme Caroline GABEZ est nommée rapporteur général adjoint à compter du 1er janvier 2021.

Fait à Paris, le 18 décembre 2020

Jean- Luc NEVACHE

